

# Compte rendu de l'assemblée consultative du groupe de quartier des Tannières du mardi 12 novembre 2019

L'assemblée consultative s'est déroulée le mardi 12 novembre 2019 à 20h00 à la Maison des Loisirs et de la Culture François Truffaut.

## Etaient présents :

- **Elus** : Sandra BILLET (Maire), Yannick MARTIN (Conseiller municipal délégué au Cadre de vie, au Développement durable et aux Groupes de quartier), Annie TEILLAND (Conseillère municipale déléguée aux relations avec les seniors et aux groupes de quartier)
- **Groupe de Quartier** : Laurence VALENTIN (Présidente), Annie LOZANO (Vice-Présidente), Marie-Charlotte LIEDTS, Cathy NGUEFEU et Laurence LEROSIER
- **Mairie** : Tarek BEN AMEUR (Directeur des Services Techniques et du Patrimoine), Laura LEVESQUE (responsable du pôle environnement), Marc DUPÉ (chargé de l'animation de la vie locale)

Secrétaire de séance : Marc DUPÉ

Madame le Maire présente le déroulement de la soirée. Dans un premier temps, avant les questions/réponses avec la salle, Madame le Maire commente le diaporama sur les travaux en cours et à venir dans la ville, puis dans un second temps, les personnes présentes sont invitées à participer à la phase de concertation sur le plan d'action de l'Agenda 21.

Après avoir fini de présenter le diaporama, Madame le Maire répond aux questions du public.

**Question** : Dans la rue du Maréchal Galliéni, le stationnement est principalement matérialisé du côté droit, mais une place a été mise à gauche, ce qui pose un problème pour les camions notamment ceux qui livrent le « Carrefour City ». Dernièrement, un camion a été obligé de prendre la rue à contre-sens pour pouvoir passer.

**Réponse** : Le service technique va se rendre sur place pour étudier une solution.

**Q** : Il y a de grosses difficultés de stationnement dans la rue Evariste Galois, car beaucoup d'habitants ont plusieurs véhicules. Serait-il possible de faire un parking résidentiel payant (comme cela a été fait rue de Chauvry) afin de permettre aux riverains d'avoir une place de stationnement attitrée ?

**R** : Ce projet peut être étudié avec le groupe de quartier. Il ne sera mis en place que s'il rencontre l'approbation de la majorité des riverains.

**Q** : Un projet de construction, commencé il y a déjà plusieurs mois, au carrefour du Boulevard Brémont et de l'avenue Jean Rostand est à l'arrêt. Pourquoi ?

**R** : Au début des travaux, une ligne à haute tension a été découverte, celle-ci traverse la zone, ce qui a obligé l'arrêt du chantier. ENEDIS étudie les solutions à apporter.

**Q** : Une enquête a été distribuée dans les boîtes aux lettres des riverains de la rue des Grandes Tannières, afin de choisir parmi plusieurs projets pour améliorer le stationnement et la circulation dans la rue. Est ce que le nombre de places a été optimisé ?

**R** : Les trois possibilités présentées dans cette enquête optimisent le stationnement tout en prenant en compte la nécessité de visibilité dans les virages et les carrefours ainsi que les angles de sortie des bateaux de chaque propriété.

**Q** : Et si on n'est pas d'accord avec les propositions ?

**R** : Il est possible d'ajouter des suggestions dans les commentaires.

**Q** : Le feu piéton du carrefour Brémont/Rostand ne dure que 4 secondes, ce qui est un peu court pour traverser.

**R** : Le département a en charge ces deux voies de circulation. L'information va leur être communiquée.

**Q** : Il y a un réel problème de propreté autour du Leader Price

**R** : Il s'agit d'un domaine privé, le syndic de copropriété et les 3F sont contactés régulièrement, pour leur demander d'intervenir.

**Q** : Le problème de propreté s'étend également dans la rue Jacques Prévert jusqu'à l'école.

**R** : Un agent communal fait le tour de la ville tous les jours, pour vider les poubelles publiques et ramasser les déchets. Des balades de propreté sont également organisées, notamment, la dernière qui est passée par la rue Jacques Prévert et un travail de prévention est fait auprès des enfants dans les écoles.

**Q** : Quel avenir pour Clairefontaine ? Il faudrait continuer à entretenir ce bâtiment jusqu'au bout, et assurer la sécurité des personnes qui fréquentent ce lieu, car il y a des problèmes de chauffage et des prises électriques dangereuses.

**R** : Un agent des services techniques se rendra sur place pour constater ces dysfonctionnements et y remédier.

**Q** : Quels sont les projets pour les Diablots ?

**R** : La tour sera démolie lorsque les nouveaux bâtiments auront été construits à l'angle des boulevards Brémont et Rostand.

**Q** : Et pour la nouvelle salle de spectacle ?

**R** : Le principe de la vente des terrains a été voté au dernier conseil municipal. Les travaux de la nouvelle salle commenceront avant la démolition de la Croix Blanche.

**Q** : Et le parking ? Comment ferons-nous pour nous garer ?

**R** : Des places de parking souterrain seront construites sous la salle et le parking de la gare sera disponible en soirée pour les personnes souhaitant assister aux spectacles. Pour remplacer le parking

rue Louis Blanc, l'usine située au bout de la rue Gambetta (1-3 rue Jacques Prévert) va être rachetée et des places vont y être créées

**Q** : Avec l'ensemble des constructions près de la gare, le nombre de voitures dans le quartier va augmenter. Comment allons-nous pouvoir continuer à stationner ?

**R** : Une étude est en cours pour créer des places de stationnement partagées, qui serviraient en journée pour les personnes qui prennent le train et en soirée pour les riverains.

**Q** : Vous avez parlé de la réfection de la rue Gambetta. Qui en supportera le coût ?

**R** : Un accord a été trouvé avec les 2 promoteurs (Davril et Verecchia) afin qu'ils participent également à la rénovation de cette rue.

**Q** : Dans le quartier des Lutins, il y a un local EDF, qui est dangereux.

**R** : Les services d'ENEDIS vont être contactés à ce sujet.

**Q** : Un lampadaire a été endommagé dans la rue Evariste Galois par un camion de livraison.

**R** : Val Parisis a la compétence éclairage public. Cette information va leur être communiquée.

L'assemblée n'ayant plus de questions, Madame le Maire donne la parole à Madame Laure Pierson, du bureau d'études VIZEA, pour présenter l'organisation de la concertation relative au plan d'action de l'Agenda 21.